

Le parlement européen adopte les nouvelles obligations pour les eaux usées

Dossier de la rédaction de H2o
May 2024

Avec 481 votes pour, 79 contre et 26 abstentions, le parlement européen a adopté les nouvelles règles imposées en matière de traitement des eaux usées et résiduaires. La refonte de la directive-cadre sur l'eau résiduaire urbaine, datée de 1991, a donné lieu à une version augmentée. Les parlementaires se sont mis d'accord le 10 avril sur un renforcement des traitements et l'application d'un traitement secondaire pour toutes les agglomérations à partir de 1 000 eq. habitants (auparavant fixé à 2 000 eq. habitants) en 2035 (auparavant 2030). Un troisième traitement sera appliqué à partir de 2039 aux stations d'épuration de plus de 150 000 eq. habitants pour éliminer l'azote et phosphore. Les stations de 10 000 eq. habitants et plus y seront soumises à partir de 2045.

Environnement Magazine